Ouestions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je signale au député que la question de l'ordinateur est de l'histoire ancienne. Il y a eu un article là-dessus en octobre 1977. Les deux journalistes qui ont enquêté sur les allégations voulant que le parti libéral se servait de l'ordinateur à des fins politiques ont interviewé le haut fonctionnaire qui s'en occupe, et celui-ci leur a dit, et je cite ses propos, monsieur l'Orateur, que cette histoire était de la pure foutaise. Je crois que ce jugement vaut toujours.

Au sujet de mes collaborateurs, de ceux qui travaillent pour moi dans mon cabinet, ils sont, bien sûr, payés sur les fonds publics. D'ailleurs, les personnes qui travaillent pour le chef de l'opposition sont aussi payés avec l'argent des contribuables. J'imagine que les personnes qui travaillent au cabinet du chef du NPD, qui sont aussi payés au moyen des fonds publics, comme le député le sait, s'adonnent aussi à des activités politiques. De cela, je serais prêt à parier gros avec le député, même si je sais qu'il n'est pas joueur.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, avant de poser ma question supplémentaire, je me permettrai de signaler qu'elle n'a rien à voir avec les articles parus en octobre, mais qu'elle se fonde sur un article publié dans le *Journal* d'Ottawa de cet après-midi.

Je me permettrai donc de la poser au vice-premier ministre puisque c'est de lui que relève la loi électorale du Canada. En raison des règlements très stricts relatifs aux sommes d'argent qui peuvent être dépensées, directement ou indirectement, à des fins électorales, le vice-premier ministre demandera-t-il au président des élections de vérifier ces dépenses, afin de voir si elles ne devraient pas figurer dans les dépenses électorales du premier ministre?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je ne crois qu'il soit nécessaire de consulter le président des élections puisqu'il est impossible d'effectuer des dépenses électorales s'il n'y a pas d'élections.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

L'ÉMIGRATION DE MÉDECINS ET DE SCIENTIFIQUES FORMÉS AU CANADA

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, comme près de 1,500 médecins quittent chaque année le Canada et que cela représente pour nous une perte d'environ 100 à 150 millions de dollars, si l'on songe uniquement à leur formation médicale, nombre d'entre eux étant par ailleurs des scientifiques compétents, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social envisage-t-elle certains moyens qui permettraient d'endiguer cette fuite?

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, nombre d'éléments entrent en jeu dans la situation décrite par le député, notamment l'augmentation du nombre de médecins qui sortent chaque année des universités et qui est d'environ 13 p. 100, et le fait que le rapport malades/médecins au Canada est un des plus élevé du monde, soit un médecin pour 673 personnes en 1977. Il y a aussi le fait que l'essor économique que connaissent certains États du sud des États-Unis exerce sur les médecins un certain attrait. Mais cette tendance pourrait être renversée si le gouvernement américain décidait par exemple d'adopter un régime d'assurance maladie.

L'émigration des médecins canadiens me préoccupe grandement mais ne m'alarme pas. La semaine dernière, j'ai reçu des instances de l'Association médicale canadienne, et nous nous penchons sur la question.

(1452)

LES ÉLECTIONS

LES PROJETS DE TOURNÉE PRÉ-ÉLECTORALE DU PREMIER MINISTRE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Le premier ministre prévoit-il effectuer une tournée pré-électorale en Ontario, comme il l'a fait dans l'ouest du Canada il y a quelques semaines? S'il ne prévoit rien de tel, voudra-t-il changer d'idée et effectuer une telle tournée, car nous avons constaté que le meilleur moyen de faire changer d'idée aux gens et de les amener à voter pour le parti conservateur . . .

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Hees: ... est de leur faire voir et entendre le premier ministre de près. Nous voulons qu'il soit aussi présent que possible dans notre province d'ici aux élections.

L'AGRICULTURE

BOVINS—LES VERSEMENTS DE STABILISATION POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 1977

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Quand fera-t-on connaître le premier versement de stabilisation du revenu provenant de la vente de bovins engraissés pendant le premier trimestre de 1977? Quel en sera le montant?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, en partant de 90 p. 100 selon que le prescrit la loi, le versement pour le premier trimestre sera très modeste. Nous discutons en ce moment du pourcentage que nous devrions employer, car la loi stipule que nous pouvons dépasser les 90 p. 100, si nous le voulons. Voilà donc là où nous en sommes actuellement.